



Exercice 2021

### Réunion n° 3 (pour 2021) du collège des élus du réseau DRAPO mardi 21 septembre 2021

12 mairies étaient représentées, 8 mairies excusées, le quorum est atteint pour délibérer.

Vous voudrez bien nous excuser d'envoyer un compte rendu succinct mais précis dans l'objectif de déclencher dans chaque commune le plus rapidement possible l'action dont nous avons débattu.

#### 1) Rappel du calendrier PPBE :

- Mi-décembre 2019 présentation par la DGAC d'un premier projet de PPBE, large contestation de la part des élus et associations présentes. Nous obtenons la possibilité de proposer une version révisée pour la fin de l'année, ce que nous faisons.
- Mi-janvier 2020, réunion de la CCE d'Orly avec comme point central la présentation d'un PPBE revu. L'évolution est millimétrique et ne satisfait personne. Tollé de la part de la totalité des membres du collège des élus et du collège des associations (et d'ailleurs de quelques membres du collège des professionnels. Le préfet ne va pas jusqu'à une prise d'avis et s'engage sur une série de réunions avec les parties concernées, rapidement. Nous exigeons que le comité permanent (élus et associations) soit reçu ensemble avec un calendrier aux engagements du préfet.
- Au final, après avoir organisé un rassemblement face à la maison de l'environnement d'Orly, le comité permanent obtient la tenue d'une réunion le 8 juillet 2021. La DGAC présente alors un projet de PPBE assez nettement remanié. Les points positifs et définitifs sont l'abandon de l'idée même d'expansion du PEB, l'engagement de commencer les réunions préparatoires au PPBE suivant (2023 – 2028), un engagement de baisser le niveau de bruit moyen pondéré de 6 dB dans la tranche horaire 22h- 23h30 malheureusement sans calendrier ni moyens décrits pour parvenir à ce résultat. S'y ajoute quelques points de détail intéressants d'un point de vue technique mais pas majeurs pour autant.
- Nous sommes aujourd'hui dans la période de « consultation publique » commencée le 23 août et qui prendra fin le 25 octobre, phase préparatoire après une réunion promise au comité permanent, à une CCE mi-décembre devant acter du projet définitif de PPBE

#### 2) L'urgence absolue est donc de faire participer un maximum de personnes survolées à cette consultation publique pour ne pas laisser penser à l'état que nous sommes satisfaits des propositions présentes.

Celles-ci étant encore nettement insuffisantes pour supprimer, pour ceux qui sont les plus proches de la plate-forme, les conséquences directes sur leur santé. Les rapports sur ce sujet se sont accumulés pendant l'été.

- Participer à cette enquête publique est compliqué pour beaucoup dans la mesure où le site de saisie laisse celui-ci face à une page blanche : que dire, qu'écrire et surtout comment ?
- DRAPO a tenté sur son site de présenter une série d'arguments justes avant le lien direct permettant de participer. Le résultat est très faible : une centaine de saisies.
- La mairie de Villeneuve le Roi a trouvé une autre façon de faire : les premiers jours avec un succès certain puisque le compteur des réponses atteint globalement 500 : c'est donc sur ce modèle qu'il faut se baser pour être efficace

### 3) Comment faire :

- Faire distribuer dans votre commune dans chaque boîte à lettres, un courrier préparé par le (la) maire s'adressant à ses administrés pour les inciter à participer
- Au dos de cette feuille, copier un questionnaire que chacun pourra remplir avec un retour sur une adresse dédiée générée par la mairie (type enquête avions) par mail ou déposer dans des urnes prévues à cet effet (en ville, en mairie ...). Ce document précise le nom, le prénom, et l'adresse mail
- Il faudra ensuite en mairie reprendre ses réponses pour les inclure tout à fait simplement par copier-coller avec les coordonnées de ces personnes dans l'enquête publique. Ceci nécessite une logistique à la mesure du nombre de réponses pour avoir tout saisi le 25 octobre à minuit.
- Sur proposition de la mairie de Villeneuve Saint Georges, il nous semblerait judicieux que chaque mairie nous informe des résultats obtenus (le nombre surtout avec une très rapide synthèse). Nous pourrions collectivement nous en servir en communiquant sur le nombre total de participations.

Au risque de se répéter, il est clair que peu de réponses sera interprété comme une acceptation de la situation constatée en termes de survol, voire un « accord » pour augmenter encore le nombre de survols.

Nous représentons collectivement l'avenir du territoire sud francilien, de son environnement, de la santé de ceux qui sont les plus proches de la plate-forme. Il y aura d'autres moments forts dans les 18 mois qui viennent, il faut réussir absolument ce premier acte.

Nous comptons sur votre détermination.

Vous trouverez ci-dessous les liens directs vers les consultations déjà en ligne ainsi qu'en pièces-jointes nombre de documents pour vous aider à préparer le plus vite possible cette opération.

⇒ [Consultation publique DRAPO](#)

⇒ [Consultation publique Villeneuve-Le-Roi](#)

⇒ [Consultation publique du site du Ministère de la transition écologique](#)

Si vous avez besoin d'une aide technique concernant les consultations, n'hésitez pas à nous solliciter à l'adresse suivante : [community-manager@drapo.info](mailto:community-manager@drapo.info)

**Gérard BOUTHIER, pour le Conseil d'Administration de DRAPO**